

Conseil de tutelle

Distr. GENERALE

T/PET.10/592 15 septembre 1987 FRANCAIS ORIGINAL: ANGLAIS

PETITION PRESENTEE PAR Mme MARY GENTLE, WOMEN'S PEACE GROUP, CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(<u>Distribuée conformément au paragaraphe 1 de l'article 85</u> du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

> WOMEN'S PEACE GROUP 7b June Place Hamilton Nouvelle-Zélande

13 août 1987

Le Secrétaire général Conseil de tutelle des Nations Unies New York, N. Y. 10017

Monsieur le Secrétaire général,

Le 6 août marquera à l'avenir une journée de deuil à double titre - journée de commémoration du monstrueux bombardement d'Hiroshima, et scrutin fatidique pour les Palaos, lorsqu'une toute petite nation a vendu pour l milliard de dollars des Etats-Unis ses droits innés et son indépendance dans une zone dénucléarisée.

Nous sommes convaincus que d'énormes pressions ont été exercées sur les habitants des Palaos qui se sont trouvés au bord de la banqueroute alors qu'ils n'y étaient pour rien.

Nous ne pensons pas que, sous le régime de tutelle tel qu'il a été appliqué par les Etats-Unis d'Amérique, les normes des Nations Unies relatives aux territoires coloniaux aient été respectées. Le dernier scrutin s'est déroulé dans des circonstances très suspectes. Nous vous demandons de continuer à aider les Palaosiens dans cette situation critique.

Le peuple néo-zélandais est profondément attristé par la tournure des événements et espère qu'il n'est pas trop tard pour que vous preniez des mesures à cet égard.

(Signé) Mary GENTLE

87-21964 46430 (F)